

Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes

Contrat Local de Santé

2023
2028

**SANTÉ
MENTALE**

ALIMENTATION

**ACTIVITÉS
PHYSIQUES**

**ACCÈS À LA
SANTÉ**

MOBILITÉ

**ENVIRONNEMENT
ET**

SANTÉ

**Prévenir, promouvoir,
partout et pour tous !**



Plus d'infos : www.gorgescaussescévennes.fr

Contact : marie.spetebroodt@ccgcc48.fr - 07 56 10 69 89



...té est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne
...siste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) - 1946



Le contrat local de santé (CLS)

la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes :

C'EST QUOI ?

...it d'une initiative locale
...rise la prévention et la
...ion de la santé, en donnant à
...les moyens nécessaires pour
...acteur de sa propre santé.

...igné entre la
...nauté de
...nes et l'Agence
...le de Santé
...pour la période
...2028.

POUR QUI ?

> Toute la population vivant sur le territoire communautaire (cf. carte*).

> L'ensemble des acteurs locaux s'impliquant dans le domaine de la prévention et de la santé.



*La taille du nom des communes est proportionnelle à leur superficie.

POURQUOI ?

...e lutter contre les inégalités
...s et territoriales de santé :
...ossible d'agir sur de nombreux
...s, externes à l'individu, qui
...sur la santé.

...répondre aux besoins de la
...tion.

...coordonner les acteurs

COMMENT ?

> En identifiant les besoins de la population par le biais d'un diagnostic local réalisé sur l'année 2022-2023.

> En mettant en place des actions concrètes en lien avec 4 grands axes identifiés lors du diagnostic :

- Accès à la santé et mobilité ;
- Santé mentale ;
- Santé environnementale ;